



## Recommandation

		<b>Numéro de dossier :</b>	1020830003
<b>Unité administrative responsable</b>	Arrondissement Plateau-Mont-Royal , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises		
<b>Niveau décisionnel</b>	Conseil municipal	<b>Au plus tard le</b>	2003-03-24
<b>Sommet</b>	-		
<b>Projet</b>	Solidarité 5 000 logements		
<b>Objet</b>	Adopter le règlement modifiant le Plan d'urbanisme (CO92 03386) qui sera soumis au conseil municipal, afin d'éliminer le secteur "grande emprise et infrastructure" situé au sud de la rue Marie-Anne Est entre l'avenue Coloniale et la rue De Bullion, et de le fusionner au secteur adjacent affecté à de l'habitation - Lots 2 575 652 et 2 575 653 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Montréal (réf. : dossier 1020545083)		

1. De donner avis que le projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme, Plan directeur de l'arrondissement Plateau Mont-Royal (CO92 03386), joint au présent dossier, sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance du conseil municipal.
2. D'adopter le projet de règlement modifiant le Plan d'urbanisme, Plan directeur de l'arrondissement Plateau Mont-Royal (CO92 03386), de manière à créer une aire d'affectation "habitation" sur les lots 2 575 652 et 2 575 653 du cadastre du Québec de la circonscription foncière de Montréal.
3. De mandater l'Office de consultation publique de Montréal de tenir l'assemblée d'information requise à l'article 109.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.
4. De déléguer à la greffière de la Ville le pouvoir de fixer la date, l'heure et le lieu de l'assemblée publique.

-

**Signataire:**

Guy OUELLET

Directeur - Aménagement urbain et Services aux entreprises  
Plateau-Mont-Royal , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

**Numéro de dossier :** 1020830003